



Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire national, a procédé vendredi au démantèlement d'une cellule terroriste "dangereuse" composée de neuf membres, partisans du soi-disant "Etat islamique", qui s'activaient à Kénitra, Salé, Kasbah Tadla, Douar Ghram Laâlam (commune Dir Laksiba à Beni Mellal) et à Ait Ishaq (province de Khénifra).

Les investigations menées ont dévoilé que les membres de cette cellule, adeptes des méthodes sanguinaires de Daesh, avaient atteint un stade avancé dans la planification et la préparation d'un projet terroriste dangereux visant à attenter à la stabilité du Royaume et à semer la terreur parmi les citoyens, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Elles ont également montré que ces individus, qui projetaient de rallier les rangs de l'organisation dite "Etat islamique", dans la zone syro-irakienne ou au niveau de sa section en Libye, avaient reçu des instructions de cette organisation terroriste afin de repérer des installations et des sites stratégiques dans certaines villes du Royaume pour y mener des attaques à l'aide d'armes à feu et d'explosifs et ce, conformément à la stratégie d'expansion de Daesh en dehors des zones sous son contrôle, précise la même source.

Les membres de cette cellule entretenaient des liens étroits avec des combattants marocains dans les rangs de Daesh en Syrie et en Libye afin d'obtenir le soutien logistique nécessaire à l'exécution de leurs plans terroristes, souligne le communiqué.

Des armes à feu et des munitions ont été saisies lors de perquisitions au quartier "Al Ouafaa" à Kénitra, indique la même source, ajoutant que des armes blanches et des haches ont été également saisies, ainsi que des tracts appelant au "Jihad" et au "Takfir", et faisant l'apologie du soi-disant "Etat islamique" et des dessins reproduisant l'étendard de cette organisation terroriste.

Lors de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la menace terroriste, des moyens sophistiqués ont été déployés lors des perquisitions et de l'interpellation des mis en cause qui ont été conduits vers leur lieu de résidence en vue de parachever les procédures de perquisition et de saisie.

Les membres de cette cellule seront déférés devant la justice une fois achevée l'enquête qui se poursuit sous la supervision du parquet général compétent.